ÉPREUVES DE LANGUES

Les pages qui suivent présentent les sujets et corrigés des épreuves de langues de la session du concours 2008.

Attention, la forme de l'épreuve évolue et sera légèrement différente pour le concours 2009 (voir page 14).

Les épreuves de langues étrangères jouent un rôle primordial dans le concours. Les candidats doivent démontrer qu'ils peuvent penser ou écrire directement dans la langue étrangère, sans traduction préalable de leurs propos dans la langue française. Ceci est un élément précieux de maîtrise des langues étrangères et représente l'un des « sésames » du travail à l'échelle internationale. Toutes les écoles membres leur accordent une grande importance, soulignée par l'ampleur des coefficients attribués. Quelle que soit la langue étrangère, une épreuve composée de trois exercices est proposée aux candidats.

- Le premier exercice, une composition écrite, représente 60 % de la note et cherche à apprécier l'aisance du candidat, la fluidité du langage utilisé, la correction de la syntaxe, la richesse du vocabulaire et des idées, le bon usage des expressions idiomatiques. Le candidat devra choisir parmi deux sujets proposés, chacun touchant à des domaines différents.
- Le deuxième exercice, un questionnaire à choix multiple (QCM), représente 25 % de la note et cherche à tester la connaissance de vocabulaire courant, des règles de grammaire de base, en s'attachant au repérage des fautes classiquement faites par les francophones. Il comporte 30 questions.
- Le troisième, un exercice de compréhension écrite, représente 15 % de la note et cherche à évaluer la capacité de compréhension des subtilités d'un texte publié et destiné à des lecteurs « natifs », texte non modifié qui requiert une lecture approfondie et une analyse fine. Questions et réponses sont en langue étrangère. Il comporte 8 questions.

Pour chaque langue, l'épreuve comprend trois parties :

Durée estimée de composition de la partie 1 : 45 minutes.

Durée estimée de composition des parties 2 et 3 : 45 minutes.

Le candidat gère lui-même son temps.

Nous lui conseillons cependant de respecter les durées estimées de composition.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Cette épreuve comporte trois parties:

- la partie 1 est traitée sur la copie;
- les réponses des parties 2 et 3 sont reportées sur la feuille de réponses QCM en respectant les consignes données dans l'angle inférieur droit;
- à la fin de l'épreuve, le candidat glisse la feuille de réponses QCM dans sa copie.

1^{re} PARTIE – Essai (deux sujets au choix)

- Cette partie représente 60 % de la note finale.
- Le candidat devra traiter un des deux sujets proposés.
- On demande un essai dont la longueur varie entre 200 et 250 mots.
- Les essais dépassant largement le nombre de mots attendus, en plus ou en moins, seront pénalisés.

Durée conseillée : 45 minutes

2º PARTIE - QCM de grammaire et de vocabulaire

- Cet exercice représente 25 % de la note finale.
- Il consiste en une série de 30 questions pour lesquelles quatre choix sont proposés. Un seul d'entre eux est correct.
- Le candidat porte sa réponse sur la feuille de réponses QCM, cases 1 à 30.
- Le candidat peut modifier une fois sa réponse ou annuler ses réponses à la question selon les indications figurant sur la feuille de réponses QCM.

3º PARTIE - QCM de compréhension

- Cet exercice représente 15 % de la note finale.
- Il s'agit d'un texte suivi de huit affirmations se rapportant au texte. Pour chaque affirmation, trois réponses sont proposées dont une seule est correcte.
- Le candidat porte sa réponse sur la feuille de réponses QCM, cases 1 à 8.
- Le candidat peut modifier une fois sa réponse ou annuler ses réponses à la question selon les indications figurant sur la feuille de réponses QCM.

Seules les réponses exactes sont comptabilisées.

DURÉE TOTALE DE L'ÉPREUVE: 1 H 30.

Durée conseillée : 45 minutes

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ENSEMBLE DES LANGUES

COMPOSITION

Les sujets proposés s'inscrivent dans un souci, valable pour l'ensemble de l'épreuve de langue, de traiter les réalités d'aujourd'hui. Des propos se référant au mode de vie et/ou à la culture permettent aux candidats de montrer leur intérêt pour le pays étranger dans son ensemble. Ils peuvent ainsi s'appuyer sur leurs notions d'histoire, d'art, de politique et de religion, de sport et d'éducation, des médias existants. Cette touche personnelle, seule possibilité de se différencier des autres candidats, viendra ajouter un « plus » à l'expression de leurs idées. Outre la correction de la langue, le candidat devra s'attacher à structurer sa composition en évitant de juxtaposer une suite de phrases sans lien logique et sans transition. Un plan, même simple, facilite la compréhension et sera toujours apprécié.

Pour la notation, une partie des points est toujours consacrée à la structuration et à l'organisation des idées. Il est indispensable d'y prêter toute l'attention que cela mérite. On demande au candidat d'élaborer une réflexion structurée et argumentée, et non pas de s'arrêter à des jugements hâtifs et à des appels moraux qui ne se fondent que sur leurs sentiments personnels.

Bien évidemment, le commentaire doit être rédigé dans une langue convenable, faisant preuve de richesse et de variété dans le vocabulaire et de correction grammaticale.

Il est souhaitable que les élèves disposent des outils linguistiques nécessaires pour écrire des phrases complexes, pour relier les idées qu'on trouve dans l'essai (conjonctions, adverbes) et surtout en renforcer l'emploi. Il est primordial de rappeler aux élèves que chaque langue possède sa propre logique.

LE QCM

Le QCM, de trente questions, teste les connaissances grammaticales et lexicales des candidats. Le candidat doit maîtriser la grammaire de base. Savoir construire une phrase principale et une subordonnée est indispensable. Les étudiants ayant des difficultés à ce niveau ont beaucoup de mal à s'astreindre à une organisation disciplinée de la phrase si cet aspect a été négligé pendant leur scolarité. Il s'agit non seulement de la position du verbe, mais aussi de l'ordre des autres éléments syntaxiques. Souvent, les candidats établissent une confusion entre une conjonction, un adverbe et une préposition de même sens, connaissances pourtant nécessaires à l'élaboration des phrases complexes.

Du point de vue du lexique, il paraît judicieux de faire remarquer que le concours s'adresse à un public qui utilisera la langue dans un contexte de communication courante et professionnelle.

Les questions au concours excluent le langage littéraire et favorisent des expressions utiles dans la vie quotidienne.

COMPRÉHENSION DU TEXTE

Le but de l'exercice de compréhension de texte est de confronter les élèves à des textes d'un certain degré de difficulté pour savoir s'ils sont capables d'en dégager rapidement le sens et d'y trouver des informations détaillées, exigences probables dans leur future vie professionnelle. Bref, il s'agit de savoir s'ils ont acquis les techniques de lecture nécessaires à ces fins. Vu la nature des études ultérieures, le texte proposé est un texte d'actualité et non littéraire. La difficulté de cette épreuve résulte du contenu et de la formulation des questions.

Il est donc important d'insister non seulement sur l'apprentissage d'un vocabulaire riche et varié à l'aide de textes d'actualité, mais il paraît essentiel de donner aux élèves les moyens stratégiques et psychologiques pour aborder un texte difficile.

Les élèves ont tendance à vouloir comprendre chaque mot, à chercher les mots inconnus lors du premier contact avec un texte et à abandonner facilement devant les difficultés rencontrées. En induisant des méthodes de lecture différentes et en positivant la lecture, c'est-à-dire en incitant les élèves à procéder à l'inverse de la méthode habituelle et à chercher d'abord les éléments qui leur sont familiers, la barrière psychologique serait diminuée et ils seraient davantage préparés à cette épreuve.

ATTENTION - Avertissement pour la session du concours 2009

À partir de la prochaine session, le poids et la nature des différentes parties de l'épreuve de langues sont modifiés:

- expression: 50 % de la note au lieu de 60 %,
- compréhension : 25 % de la note au lieu de 15 %,
- QCM de grammaire : inchangé.

Par ailleurs, la partie « expression » proposera toujours deux sujets, mais ils s'appuieront sur un texte d'une page environ, qui servira également de support aux questions de compréhension. Les exigences restent les mêmes, mais une partie du vocabulaire et de la problématique sera ainsi fournie aux candidats.